

Différents pays, différentes approches de l'éducation  
multiculturelle / Dr Cassiano Reimao. — Extrait de :  
Annales de philosophie et des sciences humaines. — N° 9  
(1998), pp. 117-124.

Titre de couverture : Annales de philosophie et des  
sciences humaines

I. Culture. II. Education — Finalités.

PER L1044 / FP63328P



# **Différents Pays. Différentes Approches de l'Éducation Multiculturelle**

**(Table ronde internationale)**

*USEK, le 11 avril 1996*

**D<sup>r</sup> Cassiano REIMAO**

Université Catholique Portugaise — Portugal

**J**e voudrais, en premier lieu, vous remercier pour la merveilleuse hospitalité qui nous a été donnée dans ce beau pays qu'est le Liban. Mon témoignage relatif à la situation portugaise dans le domaine de l'éducation multiculturelle comporte trois points.

Dans le premier point, je vais présenter une réflexion et une description phénoménologique du problème multiculturel en général et de la situation portugaise en particulier.

Dans le second, je soumettrai à votre considération les initiatives implantées au Portugal pour répondre aux exigences de la problématique interculturelle.

Finalement, j'analyserai l'apport de l'université catholique au Portugal à la formation des enseignants dans le contexte de la multiculturalité.

Un des plus grands défis de cette fin de millénaire est, indubitablement, celui de la multiculturalité. C'est un monde nouveau que nous avons devant nous, avec des gens de toutes origines, de toutes les races et cultures qui se croisent en tous lieux, aussi bien dans les grands centres que dans les petites localités.

L'Europe se trouve, aujourd'hui, dans une phase critique provoquée par l'affaiblissement des facteurs qui ont constitué, après la seconde Guerre Mondiale, les piliers de la société moderne : le plein emploi et l'État Providence qui se montre, aujourd'hui, incapable d'assumer son rôle traditionnel de soutien pour les risques résultant de la vie en société.

Nous vivons la grande époque de l'information et de la communication. Le temps et l'espace ne connaissent plus de limites ni de frontières.

Avec les changements politiques et géostratégiques surgissent de multiples conflits locaux et régionaux qui nous présentent de nouveaux problèmes. En général, à présent, nous sommes confrontés à des questions qui ont une profonde influence sur les comportements individuels et ceux de groupe, à savoir :

- Les droits de citoyenneté politique, civile et sociale dans les pays de l'Europe sans frontières, mais avec des régions juridiques différentes et avec des expériences sociales et politiques diversifiées.

- La limitation démocratique due à l'exclusion des femmes de l'espace public et aussi de la politique.

- La xénophobie et la recrudescence du néo-nazisme, associées à l'exploitation de l'émigration, augmentant la diversité de cultures et d'ethnies ;

- les problèmes écologiques et de l'environnement et l'imminence de catastrophes de répercussion mondiale.

Il est donc nécessaire de réfléchir sur les valeurs et sur l'éthique associées aux nouveaux rapports entre la démocratie et la citoyenneté.

La reconnaissance par les instances internationales de l'actualité de promouvoir une discussion publique et élargie sur les contours et les contenus des démocraties en Europe sur les droits de l'homme et leur universalité, sur les droits de participation des citoyens, la place et le rôle des femmes, le droit à la différence des minorités ethniques et culturelles, justi-

fie, dans le domaine de l'éducation, de nouvelles actions et de nouvelles attitudes. En vérité, l'éducation, comme "paideia", au moment où elle s'occupe de la formation des éducateurs, ne peut s'éloigner des grandes questions qui affligent l'Humanité.

Mais il semble exister une espèce de contradiction entre le plan des idées et le plan des faits : les données vont clairement dans le sens de l'inévitabilité de la rencontre et de la coexistence des cultures ; toutefois, les mentalités sont réactives et on assiste, de tous côtés, sur le plan des attitudes, comme à un refus de ce plan-là d'ordre factuel imminent.

Dans les dernières années, au Portugal, on a constaté des modifications substantielles dans le tissu social et culturel, résultant de la décolonisation et de l'intégration à l'Union Européenne.

De pays d'émigration, le Portugal est devenu, progressivement, un pays d'accueil de réfugiés et de travailleurs migrants.

Cependant, sur le territoire national, seul un millier de réfugiés environ a le droit de résidence avec ce statut ; mais la demande de droit d'asile vient d'augmenter de façon considérable. Ces demandes provenaient, jusqu'à ce moment, surtout du Zaïre et de l'Angola ; mais l'an dernier ce sont les gitans roumains qui sont arrivés chez nous ; et l'on s'attend à ce qu'en vertu des restrictions du droit d'asile approuvées en Allemagne et en France, chaque fois plus de réfugiés provenant de l'Est seront poussés vers le sud de l'Europe.

En ce qui concerne les travailleurs migrants, ils sont principalement venus des anciennes colonies portugaises, mais dans un futur prochain, ainsi que nous le croyons, le flux européen sera plus significatif.

Ainsi, ces changements dans la composition démographique du Portugal montrent à l'évidence et de façon accrue, sa matrice multiculturelle, signalée, après bien des siècles, par la présence de minorités traditionnelles, comme par exemple, celle de la communauté gitane.

Cependant, cette diversité culturelle est encore dévalorisée par certains qui proposent l'uniformité ethnique, culturelle et religieuse du pays. Mais il y en a d'autres qui, reconnaissant la diversité, approuvent la société "aux moeurs faciles", où les conflits raciaux n'ont pas lieu.

La société portugaise vit, aujourd'hui, une période vraiment nouvelle et différente dans son histoire, en raison de l'intégration européenne, à l'ensemble des autres États-membres de l'Union européenne, et, en particu-

lier, aux petits pays comme le nôtre, avec presque neuf siècles d'histoire et avec la stabilité de frontières la plus ancienne du Continent, se posent de nouveaux défis, qui ont trait à la préservation de leur identité nationale et de leur individualité culturelle.

Ce changement force à repenser le système éducatif en façonnant de nouvelles formes d'envisager l'éducation, l'enseignement et, par voie de conséquence, la formation même des enseignants.

La problématique multiculturelle se pose avec une énorme actualité dans le système scolaire portugais, surtout au niveau de l'enseignement primaire, où les enseignants sont aujourd'hui confrontés avec la stimulation du succès éducatif et social d'une population scolaire au sein de laquelle les minorités ethniques et/ou linguistiques ont une présence de plus en plus forte. La population estudiantine, avec une scolarité obligatoire dilatée jusqu'à neuf ans, est de moins en moins homogène et davantage plurielle aux niveaux social, éthique et linguistique.

Selon les données relatives à l'année scolaire de 1992-1993, le nombre d'élèves intégrant des minorités et inscrits dans les écoles du primaire, du secondaire et troisième cycle de l'enseignement de base et dans les écoles professionnelles, était de 86.649, dont 48% fréquentaient le premier cycle.

Cette croissance est visible dans les dernières années, malgré la significative rupture démographique dans la population scolaire du 1<sup>er</sup> cycle. Lisbonne et Setúbal sont les deux régions du pays qui ont la plus grande concentration de ces enfants et de ce type de jeunes.

Dans la ville de Lisbonne, 25% des élèves appartiennent aux minorités ethniques, où prédominent les fils de familles originaires des Palops (Peuples Africains de Langue Officielle Portugaise), avec 64%, suivis des gitans (20%) et des descendants d'Indiens (11%). Une école du premier cycle de la périphérie de Lisbonne intègre soixante quinze pour cent d'élèves de plusieurs ethnies et seulement 25% de Portugais.

Dans une enquête récente, les professeurs de ces élèves ont affirmé qu'il existe des difficultés dans la relation de l'école avec les chargés d'éducation. Les raisons avancées soulignent surtout le manque d'intérêt que l'enseignement suscite dans cette population ainsi que les différences culturelles. Les enseignants rapportent encore que l'école est vue par beaucoup de familles comme une charge ou comme une activité clairement inutile pour le futur de ses enfants.

lier, aux petits pays comme le nôtre, avec presque neuf siècles d'histoire et avec la stabilité de frontières la plus ancienne du Continent, se posent de nouveaux défis, qui ont trait à la préservation de leur identité nationale et de leur individualité culturelle.

Ce changement force à repenser le système éducatif en façonnant de nouvelles formes d'envisager l'éducation, l'enseignement et, par voie de conséquence, la formation même des enseignants.

La problématique multiculturelle se pose avec une énorme actualité dans le système scolaire portugais, surtout au niveau de l'enseignement primaire, où les enseignants sont aujourd'hui confrontés avec la stimulation du succès éducatif et social d'une population scolaire au sein de laquelle les minorités ethniques et/ou linguistiques ont une présence de plus en plus forte. La population estudiantine, avec une scolarité obligatoire dilatée jusqu'à neuf ans, est de moins en moins homogène et davantage plurielle aux niveaux social, éthique et linguistique.

Selon les données relatives à l'année scolaire de 1992-1993, le nombre d'élèves intégrant des minorités et inscrits dans les écoles du primaire, du secondaire et troisième cycle de l'enseignement de base et dans les écoles professionnelles, était de 86.649, dont 48% fréquentaient le premier cycle.

Cette croissance est visible dans les dernières années, malgré la significative rupture démographique dans la population scolaire du 1<sup>er</sup> cycle. Lisbonne et Setúbal sont les deux régions du pays qui ont la plus grande concentration de ces enfants et de ce type de jeunes.

Dans la ville de Lisbonne, 25% des élèves appartiennent aux minorités ethniques, où prédominent les fils de familles originaires des Palops (Peuples Africains de Langue Officielle Portugaise), avec 64%, suivis des gitans (20%) et des descendants d'Indiens (11%). Une école du premier cycle de la périphérie de Lisbonne intègre soixante quinze pour cent d'élèves de plusieurs ethnies et seulement 25% de Portugais.

Dans une enquête récente, les professeurs de ces élèves ont affirmé qu'il existe des difficultés dans la relation de l'école avec les chargés d'éducation. Les raisons avancées soulignent surtout le manque d'intérêt que l'enseignement suscite dans cette population ainsi que les différences culturelles. Les enseignants rapportent encore que l'école est vue par beaucoup de familles comme une charge ou comme une activité clairement inutile pour le futur de ses enfants.

On a conclu aussi de cette enquête que :

1- Les enfants qui appartiennent aux minorités culturelles et ethniques présentent beaucoup de difficultés d'apprentissage. Mais les difficultés d'apprentissage ne proviennent pas de causes sociales ou comportementales, mais de difficultés de langage.

2- La présence de groupes ethniques produit la plus grande conflictualité parmi les élèves à l'école et 25% intensifient les actes d'agression contre le matériel.

3- On vérifie que les objectifs de l'éducation interculturelle doivent être : intégrer socialement, valoriser les cultures et développer la participation.

4- La diversité ethnique influence la structure organisationnelle de l'école dans le développement d'une pédagogie interculturelle.

5- Les stratégies éducatives et les pratiques pédagogiques multiculturelles articulent le traditionnel, l'innovation et l'approfondissement.

6- Une dimension fondamentale de l'éducation interculturelle est la relation école-famille-communauté.

Comme conséquence de ces nouvelles réalités auxquelles se sont associées des phénomènes d'exclusion et d'insuccès scolaire, ont commencé à apparaître plusieurs projets d'éducation multiculturelle et, naturellement, au niveau gouvernemental, on a senti la nécessité d'adopter des mesures législatives qui venaient donner forme aux mouvements d'intervention et de prendre l'initiative dans ce domaine.

La coexistence de diverses cultures, et la grande diversité des populations au Portugal, et plus précisément dans les écoles, ne peuvent être un prétexte de tolérance sans convivialité comme le dit la Loi de base du système éducatif. Elles seraient plutôt à la base d'une interaction culturelle en mesure, d'une part, de promouvoir « la défense de l'identité nationale » et le « renforcement de la fidélité à la matrice historique du Portugal » et, d'autre part, de garantir « le droit à la différence en vertu du respect de la personnalité et des projets individuels, ainsi que la considération et la mise en valeur des différents savoirs et cultures », pour la promotion « dans toutes les régions du pays (...) de l'égalité d'accès aux bénéfices de l'éducation, de la culture et de la science ».

Dans cet esprit, au début de la décennie de quatre-vingt-dix (concrètement, en mars 1991), Roberto Carneiro, ministre de l'Éducation, a institué le Secrétariat Coordinateur des Programmes d'Éducation Multiculturelle, lié au

Ministère de l'Éducation. En septembre 1993 a été fondée l'Association des Professeurs pour l'éducation interculturelle qui se propose de promouvoir une éducation interculturelle dans 30 écoles publiques (aujourd'hui le projet est extensif à 82 écoles, de par tout le pays). Ce projet est un projet intégré, lié aux municipalités, qui répondent à des questions non seulement éducatives, mais aussi d'ordre social. L'Association des Professeurs d'Éducation Interculturelle est une association indépendante face aux structures gouvernementales, avec un projet autonome comme organisation de la société civile, où s'associent volontiers professeurs de différentes disciplines et différents niveaux d'enseignement, stimulés par la promotion de cette problématique éducationnelle.

Le secrétariat chargé de coordonner les programmes d'éducation multiculturelle a été institué dans le but de coordonner, de promouvoir et de dynamiser différentes actions. Ce secrétariat a une structure très flexible et exerce son influence sur tout le système éducatif. Les organes intervenant dans le processus sont :

Les départements de l'éducation de base, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur ; l'Inspection générale de l'éducation ; l'Institut d'Innovation Éducationnelle ; la Commission pour la promotion des droits et l'égalité pour l'éducation, ainsi que les représentants des cinq directions régionales de l'éducation.

Outre le président et le secrétaire exécutif, le secrétariat intègre également un ensemble de personnalités, au nombre maximum de cinq, choisies en raison de leur sensibilité et de leur compétence en matière d'interculturalisme et de multiculturalisme. Les fonctions assignées à ce secrétariat couvrent un éventail d'actions diversifiées.

À titre d'exemple, on mentionnera les suivantes :

- articulation de tous les projets en cours dans les écoles et ayant une incidence sur la thématique multiculturelle ;

- coopération avec les institutions de l'enseignement supérieur et l'Institut d'Innovation Éducationnelle, afin d'élaborer les contenus du domaine multiculturel dans le cadre de la formation d'enseignants et de la formation personnelle et sociale des élèves ;

- coopération avec les associations d'étudiants et de parents, avec des associations et des groupes ethniques et culturels, ainsi qu'avec les autorités locales pour un dialogue interculturel dans le cadre des écoles ;



- dialogue avec les représentants des confessions religieuses pour l'intégration d'éléments d'éducation multiculturelle dans les programmes de religion et de morale ;

- coopération avec des organisations à vocation similaire en vue de la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des chances pour tous ;

- étude des zones et des écoles à risque en matière de conflits ou de violence raciale ;

- création d'une base de données (*Entreculturas*), produit du traitement de l'information recueilli deux fois par an dans toutes les écoles d'enseignement non supérieur : en octobre et en juillet, enregistrement des inscrits, ainsi que des résultats par école, par municipalité et par région, par sexe et par groupe culturel ou ethnique.

- Appui à la recherche dans le domaine du multiculturalisme, en facilitant l'accès à l'information aux étudiants de maîtrise de D.E.A. et de doctorat, et suivi de stages pour les maîtrises et les D.E.A., à la demande des universités ;

- lancement d'un bulletin bimestriel (*Diálogo Entreculturas*), principalement destiné aux professeurs et distribué dans toutes les écoles publiques, comme moyen d'information et de formation dans le domaine de l'éducation interculturelle ;

- réalisation de séminaires nationaux sur l'éducation d'une société pluri-ethnique et pluriculturelle, et appui aux initiatives régionales et locales en encourageant l'échange d'information et d'expériences.

Le Secrétariat *Entreculturas* intègre, en représentation du ministère de l'Éducation, une Commission interdépartementale afin de procéder à l'approche globale des problématiques inhérentes à la population immigrante et aux minorités ethniques, de définir « les mesures et les stratégies à adopter par les divers secteurs ou départements » et d'appuyer la mise en œuvre d'actions intégrées.

Une particularité, au Portugal, dans le domaine de l'éducation interculturelle concerne les forces qui ont la gestion de cette dynamique ; ce sont, pour l'essentiel, des personnalités liées ou proches de l'Église Catholique qui ont assumé l'initiative institutionnelle de décision.

Dans le domaine de la formation post-graduée ont pris des initiatives l'université de Porto, l'Université Ouverte, l'École Supérieure d'Éducation de Setúbal (avec un Centre pour l'égalité de chances en éducation, qui est un centre de recherche), et surtout, l'Université catholique Portugaise.

À l'Université catholique Portugaise, à Lisbonne, nous avons créé, au cours de l'année académique présente (1995-1996), dans le département des sciences psychopédagogiques, un cours qui fait œuvre de pionnier en matière de post graduation en éducation interculturelle, cours réalisé en collaboration (moyennant un protocole) avec le secrétariat coordinateur des programmes d'éducation multiculturelle ; ce cours est suivi par 20 étudiants (enseignants du primaire et du secondaire). L'an prochain commencera un cours de D.E.A., avec cette spécialisation (Éducation Multiculturelle), et portant sur les thématiques suivantes :

- \* Identité et multiculturalisme.
- \* École, culture et interculturalité.
- \* Anthropologie de la relation famille/école.
- \* Psychologie de l'apprentissage coopératif et évaluation formatrice.

Trois options ou orientations sont présentes dans ce plan d'études :

- 1- l'apprentissage coopératif ;
- 2- la discussion et la représentation des conflits sociaux ;
- 3- l'apprentissage signifiant.

À travers ces projets, nous avons envisagé, comme institution catholique, de former des professionnels qui, à partir de leur formation spécialisée dans le domaine multiculturel, seront capables de répondre aux besoins de notre temps. Et cette préparation exige un changement profond au niveau des contenus et des méthodologies d'enseignement.

Nous avons envisagé d'instaurer ce que Banks désigne par "alphabétisation multiculturelle" des citoyens, étant donné que l'éducation interculturelle intègre une dimension essentielle, celle de l'acquisition de valeurs, de compétences et d'attitudes nécessaires pour une interaction sociale favorisant les droits humains.

### *EN CONCLUSION*

Éduquer, c'est libérer. Et nous ne libérons l'être humain dans son développement que si nous enseignons aux jeunes à accueillir, à comprendre et à servir l'autre, hors de toute discrimination. L'éducation doit, par conséquent, de multiculturelle devenir interculturelle ; elle le sera quand la relation deviendra essentielle pour enrichir chacun avec les valeurs qui proviennent des autres cheminant à leurs côtés.

Il faut, donc, inventer une nouvelle école qui soit, en ces temps nouveaux, un lieu où tous auront le droit d'être heureux.